

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE BOUCHETTE

Séance ordinaire du 7 mai 2012

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Bouchette, tenue le 7 mai 2012 à 19 h, à la salle du conseil située au 36, rue Principale, à Bouchette.

Sont présents :	Monsieur	Réjean Major	Maire
	Monsieur	André Patry	Conseiller
	Madame	Michelyne Bélair	Conseillère
	Monsieur	Yvon Pelletier	Conseiller
	Madame	Karo Poirier	Conseillère
	Monsieur	Gaston Lacroix	Conseiller
	Monsieur	Denis Lacroix	Conseiller

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Réjean Major.

Madame Raymonde Tremblay, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, fait fonction de secrétaire de la séance.

0	OUVERTUDE DE LA SÉANCE ET RAPPORT DU MAIRE
----------	---

0-1 Ouverture de la séance

Sur la proposition de Réjean Major, maire, la présente séance est ouverte à 19 h.

0-2 Adoption de l'ordre du jour

M.B. 2012-05-07-099

Sur la proposition de Michelyne Bélair, appuyée par Denis Lacroix, il est résolu d'adopter l'ordre du jour comportant les sujets suivants :

0	OUVERTUDE DE LA SÉANCE ET RAPPORT DU MAIRE
----------	---

0-1 Ouverture de la séance

0-2 Adoption de l'ordre du jour

0-3 Adoption des procès-verbaux

A- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 avril 2012

B- Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 avril 2012

0-4 Période de questions

0-5 Rapport d'activités du maire pour le mois d'avril 2012

100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
------------	--------------------------------

100-1 Suivi des procès-verbaux

100-2 Rapport de délégation de pouvoirs

100-3 Suivi du projet de voirie 2012

- 100-4 Approbation de la liste des virements de crédits
- 100-5 Approbation de la liste des dépenses incompressibles du mois d'avril 2012
- 100-6 Approbation de la liste des comptes à payer au 30 avril 2012
- 100-7 Fabrication d'épinglettes municipales

200	SÉCURITÉ PUBLIQUE
------------	--------------------------

- 200-1 Rapport de directeur du service incendie
- 200-2 Schéma de couverture de risques en sécurité incendie – Actions à réaliser

300	TRANSPORT
------------	------------------

- 300-1 Rapport du directeur des travaux publics – Travaux exécutés en avril 2012
- 300-2 Rapport du directeur des travaux publics – Travaux prévus en mai 2012
 - A- Travaux de revêtement 0¾ - chemin Gagnon
 - B- Verrouillage de la porte extérieure du bureau municipal
 - C- Fabrication d'une machine à calcium
- 300-3 Projet de voirie 2012
- 300-4 Réintégration au travail des employés de voirie
- 300-5 Demande de subvention salariale à Emploi-Québec
- 300-6 Fauchage des bords de chemins
- 300-7 Garde de corps – Rue du Pont
- 300-8 Gabarit Pont de fer - Limite de pesanteur

400	HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT
------------	---

- 400-1 Usine d'épuration et réseau d'égout
- 400-2 Station de pompage et réseau d'aqueduc
- 400-3 Écocentre et site des lagunes
- 400-4 Matières résiduelles et matières recyclables
- 400-5 Programme de vidange des boues des fosses septiques – Choix de l'entrepreneur pour 2012
- 400-6 Réembauche du chargé de projet en environnement
- 400-7 Formation sur les enjeux liés aux populations de castors

500	SANTÉ ET BIEN ÊTRE
------------	---------------------------

600	AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
------------	--

- 600-1 CCU
- 600-2 Dépôt des statistiques des permis émis durant le mois d'avril 2012
- 600-3 Adoption du règlement numéro 256, règlement modifiant le règlement 215 portant sur le chapitre XI du règlement relatif aux honoraires pour l'émission des permis et certificats
- 600-4 Aménagements floraux 2012
- 600-5 Fabrication de médailles pour les chiens
- 600-6 CPTAQ – Demande d'utilisation à une autre fin que l'agriculture – 10 chemin Beauregard
- 600-7 CPTAQ – Demande d'utilisation à une autre fin que l'agriculture – 7 chemin Beauregard

600-8 Formation comité – Parc industriel
600-9 Formation comité – Réaménagement
600-10 Demande de Majopial Ltée pour l'aménagement du terrain au quai public au 31 Milles

700	LOISIRS ET CULTURE
------------	---------------------------

700-1 Poste de responsable de la bibliothèque
700-2 Location du Centre Quatre Saisons – Demande de permis d'alcool
700-3 Fermeture de la glissoire au Centre 4 Saisons pour la saison estivale
700-4 Billets Maison de la culture et carte de membre

800	CORRESPONDANCE
------------	-----------------------

900	VARIA
------------	--------------

900-1 Emploi d'été Canada (EÉC) 2012
900-2 Campagne de distribution des jeunes arbres par le MRN et de la faune
900-3 Cueillette des matières résiduelles, camping Paul pour la saison estivale
900-4 ABV des 7 – Offre de services
900-5 Achat d'un projecteur et écran
900-6 Quai public – Place détente
900-7 AREV
900-8 Plaque pour rocher au Parc des Bâisseurs

1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
-------------	-----------------------------

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE
-------------	---------------------------

Adoptée à l'unanimité

0-3 Adoption des procès-verbaux

A - Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 avril 2012

M.B. 2012-05-07-100

Sur la proposition de Michelyne Bélair, appuyée par André Patry, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 avril 2012, tel que rédigé par la directrice générale et secrétaire-trésorière en y apportant les corrections suivantes :

Ajouter un e à conseiller pour la conseillère Michelyne Bélair

À la résolution M.B. 2012-04-02-082 à ajouter à la note au procès-verbal : le nom de la conseillère Michelyne Bélair

À la résolution M.B. 2012-04-02-089 à ajouter à la note au procès-verbal : le nom de la conseillère Michelyne Bélair

Adoptée à l'unanimité

B - Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 avril 2012

Reporté

0-4 Période de questions

Quelques questions sont posées concernant les sujets suivants :

- Ajout d'usage et CPTAQ
- Remorque sur le territoire de la municipalité
- Lettre déposée opinion personnelle
- Calcium Montée 31 Milles
- Survie des commerces dans la municipalité via règlements municipaux

0-5 Rapport d'activités du maire pour le mois d'avril 2012

Le maire Réjean Major, dépose son rapport d'activités pour le mois d'avril 2012.

100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
------------	--------------------------------

100-1 Suivi des procès-verbaux

Reporté

100-2 Rapport de délégation de pouvoirs

M.B. 2012-05-07-101

Sur la proposition de Michelyne Bélair, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu d'approuver la liste des dépenses autorisées en vertu de la délégation de pouvoirs de la directrice générale et secrétaire-trésorière, pour la période du 1^{er} avril 2012 au 30 avril 2012, pour un montant total de 2378.77\$.

Adoptée à l'unanimité

100-3 Suivi du projet de voirie 2012

Aucun

100-4 Approbation de la liste des virements de crédits

Aucun

100-5 Approbation de la liste des dépenses incompressibles du mois d'avril 2012

M.B. 2012-05-07-102

Sur la proposition de Michelyne Bélaïr, appuyée par Gaston Lacroix, il est résolu d'approuver le paiement de la liste des dépenses incompressibles du mois d'avril 2012 pour un montant total de 97125.98\$ telle que déposée par la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe.

Adoptée à l'unanimité

100-6 Approbation de la liste des comptes à payer au 30 avril 2012

M.B. 2012-05-07-103

Sur la proposition de Michelyne Bélaïr, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu d'approuver la liste des comptes à payer au 30 avril 2012 pour un montant de 17436.18\$ et d'autoriser les paiements.

Adoptée à l'unanimité

100-7 Fabrication d'épinglettes municipales

M.B. 2012-05-07-104

Attendu que la municipalité désirait des épinglettes municipales avec le nouveau logo;

Attendu qu'une demande de prix a été demandée à deux fournisseurs;

En conséquence, sur la proposition d'André Patry, appuyée par Denis Lacroix il est résolu d'accepter l'offre de l'entreprise Les Trophées et Promotions Karonan ayant sa place d'affaires à Déléage, pour la fabrication de 500 nouvelles épinglettes municipales avec le nouveau logo de la municipalité de Bouchette pour un montant de 1011.50\$ plus taxes. Cette dépense sera imputée au poste « Fournitures de bureau » (02-130-00-670).

Adoptée à l'unanimité

200	SÉCURITÉ PUBLIQUE
------------	--------------------------

200-1 Rapport du directeur du service incendie

Note au procès-verbal

Le directeur du service incendie, Richard Carle, dépose son rapport d'activités pour le mois d'avril 2012.

- Des vérifications seront effectuées auprès du Ministère des Transports du Québec concernant le nouveau tonnage sur le Pont de Fer de la municipalité.

200-2 Schéma de couverture de risques en sécurité incendie – Actions à réaliser

--	--

300-1 Rapport du directeur des travaux publics – travaux exécutés en avril 2012**Note au procès-verbal**

Le directeur des travaux publics a déposé, par voie de mémo à la directrice générale adjointe, la liste des travaux exécutés durant le mois d'avril 2012 de même que la liste des travaux prévus durant le mois de mai 2012.

A- Camion municipal 1998

M.B. 2012-05-07-105

Sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Karo Poirier, il est résolu de mandater le directeur des travaux publics pour procéder à une vérification mécanique complète du camion municipal 1998, avant de procéder à divers travaux sur ce camion. Il est de plus résolu que la vérification mécanique complète soit effectuée par le garagiste Steve Lefebvre.

Adoptée à l'unanimité

300-2 Rapport du directeur des travaux publics - Travaux prévus en mai 2012**A- Travaux de revêtement 0¾ - chemin Gagnon**

M.B. 2012-05-07-106

Considérant que des travaux doivent être effectués sur le chemin Gagnon;

Considérant le rapport du directeur des travaux publics et des discussions du comité de la voirie;

En conséquence sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Michelyne Bélair, il est résolu de procéder à la réparation du chemin Gagnon pour un montant de 20000\$. Il est de plus résolu que le matériel utilisé, soit le 0-¾, soit de bonne qualité avec du sable. Cette dépense sera imputée au poste « Immobilisations » (03-600-00-000) et les crédits proviendront du poste « Surplus accumulé affecté » (55-991-11-000), solde résiduel de l'exercice financier 2011.

Adoptée à l'unanimité

B- Verrouillage de la porte extérieure du bureau municipal

M.B. 2012-05-07-107

Sur la proposition d'André Patry, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu de mandater le directeur des travaux publics, afin qu'il retienne les services de l'Entreprise Vitrierie Maniwaki, pour procéder à l'installation d'un système de verrouillage de la porte extérieure du bureau municipal. Cette dépense sera imputée au poste « Entretien et réparation Centre municipal » (02-702-20-529).

Adoptée à l'unanimité

C- Fabrication d'une machine à calcium

M.B. 2012-05-07-108

Sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Denis Lacroix, il est résolu de mandater le directeur des travaux publics afin qu'il procède à la fabrication d'une machine pour épandre le calcium. Il est de plus résolu de louer le garage à Steve Lefebvre pour les travaux de soudure. Cette dépense sera imputée au poste « Immobilisation » (03-600-00-000).

Adoptée à l'unanimité

300-3Projet de voirie 2012

M.B. 2012-05-07-109

Sur la proposition de Karo Poirier, appuyée par Gaston Lacroix, il est résolu de débloquer des crédits budgétaires pour les travaux de voirie 2012, soit la somme de 15000\$ pour des travaux de voirie à effectuer sur les chemins en général. Un sommaire des travaux exécutés devra être présenté lors de chacune des prochaines séances ordinaires du conseil afin de suivre l'avancement des travaux de voirie 2012. Les crédits proviendront des postes suivants : « Location machinerie » (02-320-00-516), « Gravier et sable » (02-320-00-620), « Entretien réparations infrastructures » (02-320-00-521).

Adoptée à l'unanimité

300-4Réintégration au travail des employés de voirie

M.B. 2012-05-07-110

Sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Denis Lacroix, il est résolu d'autoriser la directrice générale à procéder à la réintégration au travail des employés de voirie soit Monsieur Denis Larivière, en tant que journalier et opérateur de la rétrocaveuse et Monsieur Richard Lacroix, en tant que journalier et conducteur du camion « dompeur ». Les dépenses reliées à ce retour au travail seront imputées aux postes suivants : « Rémunération employé de voirie » (02-320-10-141), « Contribution employeur » (02-320-10-222) et « CSST » (02-320-10-252).

Adoptée à l'unanimité

300-5Demande de subvention salariale à Emploi-Québec

M.B. 2012-05-07-111

Sur la proposition de Denis Lacroix, appuyée par Gaston Lacroix, il est résolu de mandater la directrice générale, Claudia Lacroix pour compléter une demande de subvention salariale au nom de la municipalité de Bouchette pour au moins deux postes de journalier pour la municipalité. Il est de plus résolu de mandater la directrice générale pour procéder à la publication d'un appel de candidatures pour combler les postes concernés. Le comité de sélection sera composé d'un certain nombre de membres du groupe suivant : Réjean Major, Michelyne Bélair, Yvon Pelletier, Karo Poirier, Claudia Lacroix et Stéphane Patry. La dépense reliée à la publication de l'appel de candidatures sera imputée au poste « Publication et information » (02-130-00-340).

Adoptée à l'unanimité

300-6Fauchage des bords de chemins

Note au procès-verbal

La décision concernant les travaux de fauchage du bord de chemins est reportée à une prochaine séance. Le comité de voirie se réunira pour étudier les diverses options pour ces travaux.

Note au procès-verbal

Les membres du conseil demandent que lorsque les employés de voirie seront en poste de procéder au nettoyage des fossés suite à la coupe de branches à l'automne 2011.

300-7Garde de corps – Rue du Pont

M.B. 2012-05-07-112

Sur la proposition d'André Patry, appuyée par Denis Lacroix, il est résolu de mandater le directeur des travaux publics pour procéder au redressement du garde de corps sur la rue du Pont et de le peindre avec une peinture noire anti-rouille. Cette dépense sera imputée au poste « Entretien réparation infrastructure » (02-320-00-521).

Adoptée à l'unanimité

300-8Gabarit Pont de fer – Limite de pesantier

Note au procès-verbal

Une vérification sera effectuée auprès d'un représentant du ministère des transports pour la pesantier sur le Pont de fer pour les camions d'urgence.

400	HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT
------------	---

400-1Usine d'épuration et réseau d'égout

400-2Station de pompage et réseau d'aqueduc

M.B. 2012-05-07-113

Sur la proposition d'André Patry, appuyée par Denis Lacroix, il est résolu de mandater la directrice générale afin d'obtenir une nouvelle proposition d'André Mathieu, ing. de la firme CIMA+, suite aux rencontres et aux discussions du comité selon les options retenues pour la mise à niveau des ouvrages d'alimentation en eau potable.

Adoptée à l'unanimité

400-3Écocentre et site des lagunes

M.B. 2012-05-07-114

Sur la proposition d'André Patry, appuyée par Denis Lacroix, il est résolu de former un comité pour procéder à l'étude du site de lagunage des boues de fosses septiques. Ce comité sera formé de la conseillère Karo Poirier, des conseillers André Patry, Yvon Pelletier et le maire Réjean Major.

Adoptée à l'unanimité

400-4Matières résiduelles et matières recyclables

400-5 Programme de vidange des boues des fosses septiques – Choix de l’entrepreneur pour 2012

Reporté

400-6 Réembauche du chargé de projet en environnement

M.B. 2012-05-07-115

Sur la proposition de Denis Lacroix, appuyée par André Patry, il est résolu de procéder à la réembauche du chargé de projet en environnement, André Gravelle, et ce aux mêmes conditions que l’année dernière. Il est de plus résolu que Monsieur Gravelle dépose un bilan de son travail effectué depuis son embauche et qu’un rapport mensuel soit déposé à la directrice générale pour les séances ordinaires du conseil.

Adoptée à l’unanimité

400-7 Formation sur la gestion des enjeux reliés aux populations de castors

M.B. 2012-05-07-116

Sur la proposition d’Yvon Pelletier, appuyée par Denis Lacroix, il est résolu d’autoriser le directeur des travaux publics Stéphane Patry et l’inspecteur municipal Richard Carle à participer à la formation sur la gestion des enjeux reliés aux populations de castors. Il est de plus résolu d’utiliser le camion de la municipalité pour aller à cette formation et d’autoriser les dépenses pour les repas et qu’un rapport de cette formation soit transmis à directrice générale pour dépôt aux membres du conseil municipal.

Adoptée à l’unanimité

Note au procès-verbal

Une inspection du ruisseau Cameron devra être effectuée par le directeur des travaux publics.

500	SANTÉ ET BIEN ÊTRE
------------	---------------------------

600	AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
------------	--

600-1 CCU

600-2 Dépôt des statistiques des permis émis durant le mois d’avril 2012

Les statistiques relatives aux permis émis durant le mois d’avril 2012 sont déposées.

600-3 Adoption du règlement numéro 256, règlement modifiant le règlement 215 portant sur le chapitre X1 du règlement relatif aux honoraires pour l’émission des permis et certificats

M.B. 2012-05-07-117

RÈGLEMENT NUMÉRO 256

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 215 PORTANT SUR LE CHAPITRE XI DU RÈGLEMENT #82 RELATIF AUX HONORAIRES POUR L'ÉMISSION DES PERMIS ET CERTIFICATS

ATTENDU que le conseil juge opportun de modifier le règlement 215 portant sur le chapitre XI du règlement numéro 82, relatif aux honoraires pour l'émission des permis et certificats;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 491 du Code municipal, toute municipalité locale peut faire, modifier ou abroger des règlements;

ATTENDU La recommandation formulée par les membres du comité consultatif d'urbanisme (CCU) de la Municipalité de Bouchette;

ATTENDU qu'un avis de motion a été donné par le conseiller au siège numéro 1, André Patry lors de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 26 avril 2012;

EN CONSÉQUENCE sur la proposition d'André Patry, appuyée par Karo Poirier, il est résolu d'adopter le règlement numéro 256 comme suit :

Article 1

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

Article 2

Le présent règlement consiste à ajouter une exigence lors de l'émission d'un permis pour une installation septique.

Article 3

Un dépôt monétaire au montant de 200\$ est obligatoire lors de la demande de permis pour la construction, la modification ou la réparation d'une installation septique nécessitant un plan d'expert conseil tel : un ingénieur membre de l'ordre des ingénieurs du Québec ou un technologue, membre de l'ordre des technologues professionnels du Québec.

Le dépôt monétaire sera encaissé par la municipalité.

Ce dépôt sera remboursé au propriétaire suite à la réception d'un certificat de conformité émis par le technologue ou l'ingénieur ayant réalisé le plan déposé et approuvé par l'inspecteur municipal.

Advenant que le champ septique soit fait à l'automne et que le gazon n'est pas encore poussé avant le gel au sol, une lettre d'engagement entre les parties sera préparée sur un formulaire à cette fin et le dépôt pourra être remboursé. Cette lettre d'engagement mentionnera que le propriétaire s'engage à fournir le certificat de conformité dès l'été suivant.

Article 4

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Adopté à la séance ordinaire du 7 mai 2012.

Réjean Major
Maire

Raymonde Tremblay
Directrice générale adjointe
Secrétaire-trésorière adjointe

Adoptée à l'unanimité

600-4 Aménagements floraux 2012

M.B. 2012-05-07-117

Sur la proposition de Denis Lacroix, appuyée par Mycheline Bélair, il est résolu de retenir les services de madame Hanny Panek et ce, pour exécuter tous les travaux reliés aux aménagements floraux de la municipalité, soit la plantation des plantes annuelles et vivaces et le désherbage, travaux suite au gel à l'automne etc. Ces services seront rémunérés au taux horaire de 16\$ et un maximum de 15 h par semaine est alloué pour effectuer lesdits travaux. Ces dépenses seront imputées au poste « Aménagement et décoration » (02-702-90-699)

Adoptée à la majorité

Le conseiller Yvon Pelletier est contre l'augmentation de 1\$ le taux horaire et enregistre sa dissidence.

600-5 Fabrication de médailles pour les chiens

M.B. 2012-05-07-118

Considérant que des demandes de prix ont été demandées pour la fabrication de médailles de chiens à deux fournisseurs;

Considérant qu'une seule soumission a été déposée;

Considérant que ce fournisseur a sa place d'affaires dans la région;

En conséquence, sur la proposition d'André Patry, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu de retenir Les Trophées et Promotions Karonan ayant sa place d'affaires à Délage pour la fabrication de 500 médailles de chiens, pour un montant de 1325\$ plus taxes. La dépense sera imputée au poste « Fourniture de bureau » (02-130-00-670).

Adoptée à l'unanimité

**600-6 CPTAQ – Demande d'utilisation à une autre fin que l'agriculture -
10 chemin Beauregard**

M.B. 2012-05-07-119

Considérant la demande déposée par Monsieur Jean-Paul Lafrenière et Madame Irène Morrissette, pour une demande d'autorisation pour l'aliénation d'une parcelle de terrain, propriété de Madame Thérèse Corneau Morrissette, soit une partie du lot 40, rang II, canton Bouchette, pour une superficie de 1600m²;

Considérant que la municipalité doit, en vertu de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAQ), formuler sa recommandation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) concernant ce type de demande ;

Considérant que la réglementation municipale permet le genre d'utilisation demandée dans la zone touchée par cette demande, soit la zone A-128;

En conséquence, sur la proposition de Denis Lacroix, appuyée par Karo Poirier, il est résolu que le conseil de la municipalité de Bouchette recommande à la CPTAQ d'accepter la demande de Monsieur Jean-Paul Lafrenière et Madame Irène Morrissette visant l'achat d'une parcelle de terrain d'une superficie de 1600m² pour l'implantation d'un système de traitement des eaux usées pour une résidence isolée en conformité avec la réglementation présentement en vigueur dans la municipalité de Bouchette.

Adoptée à l'unanimité

**600-7 CPTAQ – Demande d'utilisation à une autre fin que l'agriculture –
7 chemin Beauregard**

M.B. 2012-05-07-120

Considérant la demande déposée par Monsieur Omer Lessard, pour une demande d'autorisation pour l'aliénation d'une parcelle de terrain, propriété de Madame Thérèse Corneau Morrissette, soit une partie du lot 40, rang II, canton Bouchette, pour une superficie de 1600m²;

Considérant que la municipalité doit, en vertu de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAQ), formuler sa recommandation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) concernant ce type de demande ;

Considérant que la réglementation municipale permet le genre d'utilisation demandée dans la zone touchée par cette demande, soit la zone A-128;

En conséquence, sur la proposition de Denis Lacroix, appuyée par Karo Poirier, il est résolu que le conseil de la municipalité de Bouchette recommande à la CPTAQ d'accepter la demande de Monsieur Omer Lessard visant l'achat d'une parcelle de terrain d'une superficie de 1600m² pour l'implantation d'un système de traitement des eaux usées pour une résidence isolée en conformité avec la réglementation présentement en vigueur dans la municipalité de Bouchette.

Adoptée à l'unanimité

600-8 Formation Comité – Parc industriel

Les points 600-8 et 600-9 sont traités ensemble

Résolution déposée par le conseiller André Patry

M.B. 2012-05-07-121

Attendu que le processus de revitalisation d'une municipalité vise à faire connaître ses richesses, tout en stimulant son développement socioéconomique, en protégeant son patrimoine, en offrant des activités socioculturelles, en améliorant les infrastructures et en consolidant la qualité de vie du milieu.

Attendu que le Programme Rue du village offre une aide dans cette tâche et qu'il est souhaitable que notre conseil municipal regarde de près la possibilité de se joindre à ce programme afin de Revitaliser notre milieu de vie.

Attendu que l'une des composantes du Programme Fondations Rues Principales, soit l'Amélioration des infrastructures, adresse spécifiquement le problème de « laisser aller » de certaines propriétés de la municipalité;

En conséquence, sur la proposition d'André Patry, appuyée par Denis Lacroix et est résolu de former un comité dont les tâches sont décrites ci bas. Le comité sera formé de la conseillère Michelyne Bélair, des conseillers André Patry, Gaston Lacroix, Denis Lacroix et du maire Réjean Major.

Objectif principal :

Redynamiser la municipalité en améliorant l'aspect visuel des infrastructures municipales, commerciales et privées.

Mission globale du programme Fondation rues Principale:

- **établir** un nouveau climat de concertation et de collaboration
- **stimuler** l'économie locale et régionale
- **rendre** le secteur plus animé et mieux orchestrer sa promotion
- **améliorer** le cadre de vie des citoyens
- **renforcer** la vie socio-culturelle du milieu

Tâches:

- Inviter des citoyens à se joindre au comité
- Faire l'inventaire des infrastructures
- Catégoriser les éléments afin de bien cibler les actions par rapport aux besoins
- Établir une stratégie d'approche pour chaque catégorie
- Développer un plan d'action
- Présenter le plan au conseil pour autoriser le travail sur le terrain

Adoptée à l'unanimité

600-10 **Demande de Majopial Ltée pour l'aménagement du terrain au quai public au 31 Milles**

M.B. 2012-05-07-122

Sur la proposition de Denis Lacroix, appuyée par la conseillère Michelyne Bélair, il est résolu d'autoriser Monsieur Pierre Riel de la Compagnie Majopial Ltée pour effectuer des travaux de réaménagement sur le terrain au quai public au 31 Milles. Il est de plus résolu que cette résolution soit intégrée au bail emphytéotique déjà signé entre Majopial Ltée et la Municipalité de Bouchette.

Adoptée à l'unanimité

700	LOISIRS ET CULTURE
------------	---------------------------

700-1 Poste de responsable de la bibliothèque

M.B. 2012-05-07-123

Considérant que Madame Janique Patry, commis de bureau occupait le poste de responsable de la bibliothèque, poste qui avait été comblé à l'interne, suivant la résolution M.B. 2012-04-02-088;

Considérant que Madame Patry se désiste de ce poste;

En conséquence, sur la proposition de Michelyne Bélair, appuyée par Gaston Lacroix, il est résolu de mandater la directrice générale pour procéder à un appel de candidatures pour le poste de bibliothécaire de la municipalité de Bouchette. Le comité de sélection sera composé des conseillères Michelyne Bélair et Karo Poirier et de la directrice générale Claudia Lacroix. Les frais de publication de l'appel de candidatures seront imputées au poste « Publicité et information » (02-130-00-340).

Adoptée à l'unanimité

700-2 Location du Centre Quatre Saisons – Demande de permis d'alcool

M.B. 2012-05-07-124

Considérant qu'une demande a été déposée pour l'utilisation du Centre 4 saisons pour une fête familiale;

Considérant la demande des organisateurs pour l'installation de tentes pour faire du camping sauvage;

Considérant qu'aucun règlement est présentement en vigueur pour la location du Centre 4 Saisons;

Considérant qu'une demande pour un permis de boisson a été déposée pour cette fête;

En conséquence, sur la proposition d'André Patry, appuyée par Gaston Lacroix, il est résolu de mandater la directrice générale à signer la demande de permis de boisson et de permettre à cette famille d'installer des tentes pour faire du camping sauvage, sur le terrain du Centre 4 Saisons.

Adoptée à l'unanimité

700-3 Fermeture de la glissoire au Centre 4 Saisons pour la saison estivale

M.B. 2012-05-07-125

Sur la proposition d'André Patry, appuyée par le conseiller Yvon Pelletier, il est résolu de mandater le directeur des travaux publics pour procéder à la fermeture de la glissoire au Centre 4 Saisons. Il est de plus résolu qu'une pancarte soit installée indiquer cette fermeture.

Adoptée à l'unanimité

700-4 Billets Maison de la culture et carte de membre

M.B. 2012-05-07-126

Sur la proposition d'André Patry, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu de mandater la directrice générale pour obtenir une paire de billets pour la saison 2012 et 2013 de la Maison de la Culture. Il est de plus résolu de procéder à l'achat de la carte de membre pour la saison 2012-2013, au montant de 25\$. Ces dépenses seront imputées au poste « Publicité, information et don » (02-130-00-340).

Adoptée à l'unanimité

800	CORRESPONDANCE
------------	-----------------------

800-1 Taxes - Plastique d'enrobage pour les fermes

Note au procès-verbal

Les membres du conseil municipal demandent que l'administration générale réponde à cette lettre et mentionne aux propriétaires concernés que cette taxe est présentement à l'étude.

800-2 Paiement de taxes municipales en un seul versement - Réduction

Note au procès-verbal

Les membres demandent que l'administration générale procède à une étude et que des recommandations soient apportées lors d'une prochaine séance.

800-3 Demande de l'AFÉAS – Congrès annuel

M.B. 2012-05-07-127

Considérant que l'Association Féminine d'Éducation et d'Action sociale (AFÉAS) recevra les associations AFÉAS du Québec pour son congrès annuel, le 30 mai 2012, à la salle municipale de Bouchette;

Considérant la demande de cette association afin que la municipalité offre le vin pour le dîner et des articles promotionnels pour ce Congrès;

En conséquence, sur la proposition de Michelyne Bélair, appuyée par André Patry, il est résolu que la municipalité offre un don de 300\$ pour l'Association Féminine d'Éducation et d'Action sociale pour son congrès annuel. Cette dépense sera imputée au poste « Activités » (02-701-90-699)

Adoptée à l'unanimité

800-4 Clinique Santé Haute-Gatineau - Représentant

M.B. 2012-05-07-128

Sur la proposition de Denis Lacroix, appuyée par Gaston Lacroix, il est résolu que Michelyne Bélair conseillère représente à nouveau le conseil de la Municipalité de Bouchette pour la Clinique Santé Haute-Gatineau.

Adoptée à l'unanimité

800-5 Paroisse St-Gabriel de Bouchette – Plantation d'arbres

M.B. 2012-05-07-129

Considérant la demande de la Paroisse St-Gabriel de Bouchette pour pouvoir planter des pins et épinettes le long de la clôture à droite du chemin du Cimetière sur le terrain de la Municipalité;

En conséquence, sur la proposition de Michelyne Bélair, appuyée par Gaston Lacroix il est résolu de permettre à la Paroisse St-Gabriel de Bouchette pour procéder à la plantation de ces arbres dans l'emprise du chemin du Cimetière.

Adoptée à l'unanimité

800-6 Ville de Gracefield – États financiers de la RIAM

M.B. 2012-05-07-130

Considérant la résolution de la Ville de Gracefield concernant le dépôt des états financiers de la RIAM;

En conséquence, sur la proposition de Michelyne Bélair, appuyée par Denis Lacroix, il est résolu d'appuyer la Ville de Gracefield afin que les états financiers de la RIAM soient déposés au début du mois de mars de chaque année.

Adoptée à l'unanimité

800-7 Le Groupe d'Intervention en Affaires Municipales Enr.

Note au procès-verbal

Les membres du conseil municipal demande de transmettre une copie de cette lettre au comité consultatif d'urbanisme.

800-8 Don pour les aménagements floraux

M.B. 2012-05-07-131

Sur la proposition de Denis Lacroix, appuyée par Michelyne Bélair, il est résolu de faire parvenir une lettre de remerciement à Madame Doreen Walsh pour le don de 100\$ pour les aménagements floraux.

Adoptée à l'unanimité

800-9 Association du Grand Lac Rond - RSVL

M.B. 2012-05-07-132

Sur la proposition de Denis Lacroix, appuyée par André Patry il est résolu que la municipalité participe monétairement pour un montant de 200\$ pour l'Association du Grand Lac Rond dans ses démarches avec le réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL).

Adoptée à l'unanimité

900	VARIA
------------	--------------

900-1 Emploi d'été Canada (EÉC) 2012

M.B. 2012-05-07-133

Considérant la résolution M.B. 2012-02-06-038 adoptée lors de la séance ordinaire du 6 février 2012 concernant une demande de subvention dans le cadre du programme emploi d'été Canada (EÉC) 2012;

Considérant la réponse positive reçue suite à cette demande;

Considérant que la subvention octroyée est pour un étudiant pendant 10 semaines de travail de 40 heures;

Considérant qu'un appel de candidatures doit être lancé afin de combler ce poste de technicien en environnement;

En conséquence, sur la proposition de Denis Lacroix, appuyée par Michelyne Bélair, il est résolu de mandater la directrice générale pour procéder à un appel de candidatures pour le poste de technicien en environnement. Il est de plus résolu que le comité de sélection soit le même que l'année dernière soit : les conseillères Michelyne Bélair et Karo Poirier, du conseiller Yvon Pelletier et de la directrice générale Claudia Lacroix. Les frais de publication de l'appel de candidatures seront imputés au poste « Publicité et information » (02-130-00-340).

Adoptée à l'unanimité

900-2 Campagne de distribution des petits arbres par le M.R.N. et de la faune

Note au procès-verbal

Un mémo sera envoyé aux contribuables de la municipalité pour les inviter à participer à la campagne de distribution des petits arbres par le M.R.N et de la Faune. La municipalité en gardera une dizaine. De plus ce mémo sera inscrit sur le site Web de la municipalité.

900-3 Cueillette des matières résiduelles, camping Paul pour la saison estivale

Note au procès-verbal

Le maire discutera avec l'entrepreneur, reporté à une séance ultérieure.

900-4 ABV des 7 – Offre de services

M.B. 2012-05-07-134

Considérant l'offre de service déposé par l'ABV des 7 pour la caractérisation et étude sur la présence de l'algue rouge au Grand Lac Rond;

Considérant que cette offre prendra en compte huit (8) activités telles :

- Mise en route en contexte, introduction
- Cartographie, identification de la zone d'étude
- Description du Bassin versant et des sous-bassins
- Évaluation visuelle
- Évaluation de l'enjeu sous forme de diagnostic
- Étude sur les Cyanobactéries rouges
- Élaboration du plan d'action
- Coordination, supervision et établissement du rapport final;

Considérant que l'estimé pour cette étude s'élève à 3360\$

En conséquence sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Karo Poirier il est résolu que la Municipalité de Bouchette participe financièrement à cette étude de concert avec la Municipalité de Ste-Thérèse-de-la-Gatineau et L'Association du Grand Lac Rond et les trois paliers se partageront les coûts, soit 1/3 chacun.

Adoptée à l'unanimité

900-5 Achat d'un projecteur et écran

M.B. 2012-05-07-135

Sur la proposition de Denis Lacroix, appuyée par André Patry, il est résolu de mandater la directrice générale pour demander des prix pour l'achat d'un projecteur et d'un écran et qu'un budget ne dépassant pas la somme de 900\$ soit alloué. La dépense reliée à cet achat sera imputée au poste « Immobilisation – équipement de bureau » (03-600-00-000).

Adoptée à l'unanimité

900-6 Quai public – Place détente

Note au procès-verbal

Le conseiller Yvon Pelletier demande que lorsque les employés seront en poste de procéder à l'installation des deux quais, soit : à la Place Détente et au débarcadère au Parc des Bâtisseurs.

900-7 AREV

M.B. 2012-05-07-136

Sur la proposition d'André Patry, appuyée par Karo Poirier, il est résolu d'installer la structure vélo à la Place détente sur le bord de la Rivière Gatineau.

Adoptée à la majorité

Le conseiller Yvon Pelletier enregistre sa dissidence sur cette résolution.

900-8 Plaque pour rocher au Parc des Bâtisseurs

Note au procès-verbal

Une rencontre sera tenue avec Marc Saumure pour la plaque qui sera déposée sur le rocher au Parc des Bâtisseurs.

1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
-------------	-----------------------------

Quelques questions sont posées concernant les sujets suivants :

- Réparation du chemin de la Ferme-des-Six
- Comité réaménagement – Fondation Rues Principales

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE
-------------	---------------------------

1100-1

M.B. 2012-05-07-137

Sur la proposition de Karo Poirier, appuyée par André Patry, il est résolu de lever la présente séance à 22h50.

Adoptée à l'unanimité

Réjean Major
Maire

Raymonde Tremblay
Directrice générale adjointe
Secrétaire-trésorière adjointe